

## Je n'ai pas reçu ma licence, pourquoi ?

- 1- Vous n'avez pas donné votre règlement
- 2- Vous n'avez pas fourni votre certificat médical
- 3- Vous n'avez pas rempli votre formulaire de santé sur la FFA (si certificat médical date de moins de 3 saisons sportives) ou (pour les mineurs) fournit le Questionnaire santé « mineurs » + attestation RCN.

Vous avez donné votre règlement et votre questionnaire de santé est rempli ou vous avez donné un certificat médical valide :

- 4- Vérifiez vos mails, vous devez répondre au questionnaire FFA et valider les conditions d'assurance.

Le mail a pour objet : **La FFA vous informe que votre licence vient d'être saisie...**

Vous devez ouvrir ce mail et cliquer sur le lien qui s'y trouve pour remplir les informations demandées et valider les conditions d'assurance.

Une fois tout cela effectué, vous devriez recevoir votre licence par mail sous 2 jours généralement.

### Questions fréquentes :

- **Comment répondre au questionnaire de santé ?**  
*Directement sur votre espace adhérent sur la FFA.  
Tous les licenciés, ayant été licenciés la saison précédente avec une licence de type différent d'Athlé - Encadrement, peuvent répondre au questionnaire de santé sur leur espace adhérent, de même que les parents des jeunes athlètes de la catégorie Baby-Athlé qui ne deviendront pas Eveil Athlétique pour la saison 2023-2024 si un certificat médical a été fourni la saison précédente.*
- **Vous souhaitez une facture de votre licence ?**  
*Adressez-vous au responsable des licences de votre section, qui pourra vous l'envoyer par mail.*